

À propos de la notion de crise du clergé¹

Pour commencer, il serait important de rappeler la problématique générale soulevée par la notion de *crise du clergé*. La précision de ses contours et de sa spécificité, ainsi que sa mise en perspective historique nous semblent effectivement indispensables. Il est possible de le faire à partir de nos propres recherches et travaux, mais aussi à la lumière des évolutions récentes de l'historiographie, et des acquis accumulés par les travaux préalables².

De ce point de vue, et afin d'entrer rapidement en matière, nous voudrions tout de suite poser les questions suivantes : Faut-il dans l'analyse se restreindre au clergé régulier et à sa crise, assez visible et plus ou moins généralisée, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ; une crise dont la connaissance fait partie des atouts de la recherche passée (même s'il faudrait davantage la préciser) ? Faut-il en revanche ouvrir la perspective analytique et chronologique et l'élargir à l'ensemble du clergé – dans ses différentes branches et filières –, en tenant compte de la diversité des cas ? Mais alors à partir de quand et jusqu'à quand, afin de ne pas diluer la problématique ? Est-ce que le terme de « crise » lui-même ne devrait pas être remplacé par celui de

1 Avant sa publication, ce texte a reçu les commentaires et les critiques de plusieurs collègues (Gérard Béaur, Fiorenzo Landi et Giancarlo Rocca, principalement) ; je leur en suis très reconnaissant. Toutefois, les limitations et les insuffisances qu'il présente ne doivent être imputées qu'à son auteur.

2 À plusieurs reprises, dans ces publications, il a été signalé la nécessité de reconsidérer la notion de *crise du clergé*, sa géographie, son ampleur, ses origines et sa chronologie. Voir F. LANDI (ed.), *Confische e sviluppo capitalistico. I grandi patrimoni del clero regolare in età moderna in Europa et nel Continente Americano*, Milano 2004 ; IDEM, *Storia economica del clero in Europa. Secoli XV–XIX* (Studi superiori, 505), Roma 2005 ; IDEM, *Il tesoro dei regolari. L'inchiesta sui conventi d'Italia del 1650*, Bologna 2014 (en anglais : www.regularclergy-economichistory.it) ; P. F. LUNA, B. BODINIER, R. CONGOST (ed.), *De la Iglesia al Estado. Las desamortizaciones de bienes eclesiásticos en Francia, España y América Latina* (Monografías de historia rural, 7), Zaragoza 2009. Voir aussi entre autres, parmi les publications les plus récentes : « Obradoiro de Historia Moderna », 22, 2013 [numéro spécial sur l'histoire du clergé, Espagne, Italie, France] ; M. BARBOT, L. LORENZETTI, L. MOCARELLI (ed.), *Property rights and their violations. Expropriations and confiscations 16th–20th centuries = La propriété violée. Expropriations et confiscations XVIIe–XXe siècles*, Bern–New York 2012 ; M. VAN DUICK, J. DE MAEYER, J. TYSSENS, J. KOPPEN (ed.), *The economics of providence. Management, finances and patrimony of religious orders and congregations in Europe, 1773 – c. 1930 = L'économie de la providence. La gestion, les finances et la patrimoine des ordres et congrégations religieuses en Europe, 1773 – vers c. 1930*, Leuven 2012 ; D. HEMPTON, *The Church in the long eighteenth century*, London 2011.

« déclin », et situé nettement dans la moyenne durée ? Pouvons-nous enfin placer la crise du clergé dans le champ analytique générale des crises institutionnelles et ne plus considérer *l'Ecclésia* comme une institution spéciale ?

Pour la rencontre de décembre 2014, la période d'analyse 1650–1900 a été posée à titre expérimental. En fait, nous avons souhaité tester un certain nombre d'hypothèses et d'idées, et les confronter aux faits de la documentation et de la recherche, à l'aide des communications présentées et des discussions produites. Et ceci, en pensant que les journées d'étude doivent permettre également de confirmer ou d'infirmer des hypothèses avancées.

L'une des premières questions qui peuvent être discutées, afin de mieux cerner la notion de crise du clergé, est celle de son impact ou de son ampleur. C'est-à-dire, le fait de savoir si elle correspond seulement aux conséquences d'une conjoncture précise, défavorable, qui peut être surmontable – quelle que soit la raison qui l'ait déclenchée –, ou s'il y a une accumulation dans le temps de moments et d'épisodes critiques – et alors, pour quelles raisons. C'est aussi nécessairement la question de la mise à mal ou de la survie de l'institution, au singulier et au pluriel, qui apparaît posée, celle de son affaiblissement durable, voire, de sa disparition plus ou moins définitive.

Néanmoins, nous savons aussi qu'une institution ecclésiastique peut connaître des changements, des mutations, des phases d'épuration, avant d'assister à sa renaissance – nous avons déjà rencontré ce genre de récurrences et de retournements dans nos propres recherches. Pourtant, sommes-nous en train de parler dans ces cas-là de la renaissance de la même institution ? Et plus largement, parlons-nous du même clergé ?

Les réformes, les reconfigurations, les regroupements, les congrégations, les absorptions, les fusions, etc. des institutions ecclésiastiques – en particulier du clergé régulier –, souvent entamés et dirigés par les autorités religieuses elles-mêmes (sous l'égide de Rome et/ou du clergé séculier), avec des objectifs différents, ont pu apporter des réponses temporaires à la crise, afin de la surmonter, au moins en apparence³. Et cela, que ce soit durant la période moderne ou à l'époque contemporaine. Toutefois, la crise a pu reprendre par la suite, ou se manifester d'une autre façon, s'aggraver peut-être, s'étendre. Dans ces cas-là, hormis sa nature, son contexte et sa chronologie, c'est toute la problématique de la géographie de la crise qui apparaît posée, puisque nous savons que l'expansion du fait religieux et celle des institutions religieuses ont connu des épisodes et des étapes qui n'ont pas toujours suivi un rythme harmonieux ou homogène.

3 Entre le XVI^e et le XVII^e siècle, la solidarité interne a pu jouer au sein du clergé régulier – y compris volontairement –, comme mécanisme anticrise, et prolonger ainsi le mouvement d'expansion. F. LANDI, *Storia economica*, pp. 39–42. Pourtant, ses méthodes de culture de la terre, d'élevage du bétail, de gestion du patrimoine urbain, d'utilisation financière des ressources, de gestion des moulins et des pressoirs, de gestion du travail, ou le type de contrats utilisés, ont été sensiblement les mêmes que celles des laïcs, y compris dans ses segments les plus avancés. Une telle confrontation avec les réalités du siècle mettait nécessairement sous tension la solidarité institutionnelle.

Un autre des aspects à considérer dans la crise ou les crises du clergé est celui des causes ou des facteurs, des vecteurs déclencheurs. Et, dans un premier moment – ainsi que nous l’avons suggéré dans notre appel à communications –, il s’agit de faire la part des choses entre la ou les crises endogènes et celles qui sont le fait des pressions externes, provenant de l’État moderne – en phase de définition et/ou de consolidation. Mais aussi, celle de la noblesse, des marchands et des financiers, ou même, un peu plus tard, des capitalistes privés. Ces deux façades de la crise (interne et externe) ne sont pas détachées et c’est bien leur confluence qui nous intéresse.

Ce qui apparaît avec clarté en tout cas – et c’est une première idée que nous voudrions souligner dans cette approche générale –, c’est que la crise touche directement l’emprise du clergé sur la société dans laquelle l’institution agit, à l’échelle locale ou sur des espaces plus élargis. Une telle emprise, nous le savons, s’est historiquement traduite en termes de pouvoir matériel, juridictionnel, représentatif et spirituel – même si ce dernier aspect est plus difficile à saisir et si ses manifestations peuvent retarder sur les autres. Disons-le clairement : il s’agit d’un pouvoir et d’un contrôle à *vocation totale*, exercés sur l’ensemble des habitants et des groupes sociaux.

C’est lorsqu’une telle domination ou influence apparaissent touchées et/ou mises en cause, que nous pouvons avec certitude parler de crise du clergé. À ce moment-là, la crise est devenue pluridimensionnelle, avec une visibilité dans le siècle ; c’est la crise du *dominium* ecclésiastique. De ce point de vue, nous pouvons aisément reprendre à notre compte l’idée avancée par la sociologie moderne durkheimienne et maussienne, qui préconise que la crise est un phénomène social et historique total⁴. Nous allons y revenir un peu plus loin.

Afin de préciser notre propos et de présenter plus nettement la notion de crise que nous venons d’esquisser, nous aimerions signaler trois dimensions où elle a pu se manifester. Sans y voir nécessairement un ordre chronologique, il a pu y avoir d’abord l’argent et la crise financière. Mais nous voudrions surtout signaler la crise dans la maîtrise par le clergé de ses capitaux accumulés et de ses rentes générées. Il y a eu également, et peut-être ensuite, la crise du contrôle de la terre. Mais nous voudrions surtout indiquer la crise dans la possession et la propriété ecclésiastiques des biens fonciers et des ressources naturelles et humaines. Puis, troisièmement, il a pu y avoir aussi la crise du gouvernement exercé sur les institutions ecclésiastiques elles-mêmes et sur le corps social (et sociétal) par les noyaux dirigeants du clergé. Mais nous voudrions surtout évoquer la crise du *dominium* ecclésiastique qui est sa forme globale ;

4 La discussion visant la définition de la crise est ancienne. Pour un traitement pluridisciplinaire du mot *crise* et la révision de son contenu par les historiens, voir, entre autres, A. GUÉRY, *L'historien, la crise, l'État*, « Annales. Économies, Sociétés, Civilisations », 52, 1997, 2, pp. 233–256 ; Paul RICOEUR, *La crise, un phénomène spécifiquement moderne ?*, « Revue de théologie et de philosophie », 120, 1988, pp. 1–19 ; E. LE ROY LADURIE, *La crise et l'historien*, « Communications », 25, 1976, pp. 19–33. Pour un examen récent de la crise du clergé durant la période révolutionnaire, G. COLOT, *L'Église primitive, une solution théologique à la crise traversée par le clergé français sous la Révolution*, « Siècles », 35–36, 2012 (<https://siecles.revues.org/1395>).

c'est-à-dire, la crise cumulative de l'ensemble de pouvoirs temporels, doublant les pouvoirs spirituels⁵.

– Ainsi, premièrement, il est possible d'évoquer la crise par la défaillance financière (qu'elle ait pu conduire ou non à la faillite financière). C'est-à-dire, la crise par la diminution des rentes, par l'excès des dépenses, par l'augmentation de l'endettement, par le défaut de paiement. Chacune de ces faiblesses, si elles se sont avérées durables, ont pu constituer une source de crise ; mais c'est surtout le fait qu'elles ont pu s'ajouter et s'alimenter réciproquement (et dramatiquement) qui a été décisif.

Si une telle crise financière a pu être temporaire et si elle a peut-être été résorbée et surmontée, son apparition a pu vraisemblablement être le produit d'un dérèglement plus général. La pression fiscale a peut-être été son facteur détonant, mais elle a pu ne pas être le seul facteur explicatif. Le déficit est alors devenu signe, en particulier s'il s'est fait chronique. Mais signe de quoi ? Entre autres, d'une limitation inhérente ou intrinsèque dans l'évolution institutionnelle elle-même ? Ou alors, par défaut ou par excès, nous sommes-nous trouvé devant une crise, quantitative ou qualitative, de recrutement⁶ ?

Sur le marché des capitaux, il est possible d'observer sur certains espaces⁷, et durant le XVIII^e siècle, la transition qui se produit entre les opérations financières de moyen et de long terme⁸ vers les obligations de court terme⁹. Cette évolution, en accroissant la part de risque dans les opérations, a pu faire diminuer la place du clergé sur le marché des capitaux. Et cela, même si certains segments du clergé ont pu évoluer, en tant que prêteurs ou emprunteurs de capitaux, vers des opérations dites de « dépôt irrégulier », sans garantie hypothécaire, se plaçant elles-aussi sur ce marché de prêts à court terme. Il faudrait savoir si une telle mutation, même si elle n'a été que partielle, a pu affaiblir à terme les possessions du clergé.

Par ailleurs, l'excédent financier dégagé par certaines institutions du clergé (régulier, en particulier), dont l'existence peut facilement et trop rapidement être associée à la bonne santé de l'institution, ne pourrait-il pas être, au contraire, une source d'instabilité ? Surtout lorsqu'il est croissant, notoire et tangible, et qu'il pose des problèmes pour sa reproduction et réinsertion dans les circuits, pour son utilisation, avec les conséquences internes et/ou externes que ce phénomène a pu entraîner. N'y a-t-il

5 Nous empruntons volontiers la formule employée par le jésuite Pierre Blet. Voir P. BLET, *L'ordre du clergé au XVII^e siècle*, « Revue d'histoire de l'Église de France », 54, 1968, 152, p. 13.

6 Celle-ci semble visible en France, au XVIII^e siècle, pour le clergé séculier. Voir P. GOUHIER, *Le clergé régulier au XVIII^e siècle, recrutement et ressources*, « Annales de Normandie », 16, 1966, 1, pp. 88–91.

7 Par exemple dans le monde ibérique – P. F. LUNA, *From "foro" to renting (and back?). Emphyteutic tenure at the Asturian monastery of San Pelayo during the Old Regime*, [in :] *Les pratiques emphytéotiques à l'époque moderne et contemporaine* (Rural History of Europe), Brepols [à venir].

8 C'est-à-dire, des prêts de sommes importantes, parfois irrachetables, avec des faibles taux d'intérêt et avec une garantie hypothécaire.

9 C'est-à-dire, des prêts avec des sommes moins importantes, à court terme – entre 2 et 5 ans –, à taux d'intérêt plus élevés et avec ou sans garantie hypothécaire.

pas une contradiction insurmontable entre l'accumulation de moyens financiers et l'impréparation (ou l'incapacité) de certaines institutions ecclésiastiques (peut-être pas toutes), confrontées aux enjeux de l'investissement de ces sommes de capitaux ? Et ceci, sachant également que la hausse continue de la rente supportée par les tenanciers des possessions ecclésiastiques – avec la visibilité d'un enrichissement exponentiel du clergé – peut bien être un facteur d'instabilité, dans la durée, en particulier si elle conduit à l'assèchement des excédants productifs et reproductifs dans les circuits de l'échange¹⁰, dans des contextes de faible liquidité monétaire. Mais alors n'est-ce pas l'ensemble du rapport du clergé avec le capital (et avec l'argent) qui devient perturbant, dans des situations économiques en mutation, pour une institution pourtant rompue à l'adaptation au siècle ?

– Ensuite, seconde dimension ou manifestation probable de la crise : l'affaiblissement ou la perte du contrôle des terres, l'*obscurcissement* de la possession foncière¹¹ et la mise en cause de la maîtrise des ressources naturelles. Ce phénomène, cette détérioration singulière des droits sur le réel, a pu se produire, par exemple, lorsque dans le dédoublement de la possession entre domaine direct et domaine utile – un fait typique des formes d'exploitation emphytéotiques¹² –, ce dernier, l'*utile dominium*, celui de tenanciers et des exploitants directs, s'est montré de plus en plus autonome et a souhaité se faire reconnaître comme possession légitime et permanente, à part entière. Et ceci, en faisant appel à une grande variété d'arguments (économiques, juridiques, historiques, etc.) et à l'action concrète, sur le terrain, parfois en mettant également en cause la part de légitimité de l'éminence du *directum dominium*¹³.

La massivité du fait ainsi que son caractère conflictuel ont pu entraîner une crise de grande ampleur, nécessitant l'intervention de l'autorité royale ou celle de l'État, afin de statuer sur le conflit et de faire face aux risques de son extension et de son aiguise-

10 Sans parler des conséquences que cela entraîne du point de vue de l'image des institutions ecclésiastiques, confrontées à la prédication des valeurs d'austérité et de pauvreté. Mais c'est vrai aussi que nous sommes dans une époque où l'on a progressivement abandonné l'idée et la pratique d'une pauvreté collective. F. LANDI, *Storia economica*, pp. 27–29 ; P. F. LUNA, *From "foro" to renting*.

11 Il nous est arrivé de détecter les signes de ce malaise dès le milieu du XVII^e siècle (et même avant, d'une façon moins forte), dans le cadre de notre recherche sur les couvents et les monastères du Nord de l'Espagne. P. F. LUNA, *Prácticas y mecanismos del dominium y la posesión eclesiásticas : el monasterio San Pelayo de Oviedo*, [in :] *I Congreso de Estudios Asturianos. Oviedo, del 10 al 13 de mayo de 2006*, Oviedo 2007, vol. 3, pp. 12–28.

12 Nous parlons surtout des entités religieuses qui ont opté pour la cession de leur patrimoine matériel à des exploitants et qui n'ont pas fait le choix d'intervenir directement dans la production. Les actes du séminaire international d'histoire économique et sociale *Les pratiques emphytéotiques à l'époque moderne et contemporaine*, célébré à Gérone (Catalogne, Espagne), le 16–18 juin 2011, seront bientôt publiés dans la collection *Rural History of Europe* (Brepols). Pour l'heure, il est possible de consulter quelques-unes des communications sur la page : <http://www.udg.edu/instituts/CRHR/CampusOberts/tabid/11318/lang-ca-ES/Default.aspx>.

13 De ce point de vue, on peut parler d'une pluralité de cas et d'une conflictualité sociologiquement stratifiée, qui ne suivent pas un modèle unique. Ce qui demanderait une relecture et une révision de la bibliographie produite à propos de la question.

ment. Mais, l'arbitrage de l'autorité suprême de la monarchie a pu traduire par ailleurs d'autres malaises encore plus profonds, concernant l'équilibre (et plutôt en dévoilant le déséquilibre) des forces et des groupes sociaux, au sein de l'Ancien régime¹⁴.

Cela a pu se manifester notamment, dès le milieu du XVII^e siècle, par l'augmentation des procédures des tribunaux ecclésiastiques contre les villages et les individus qui « protégeaient les usurpateurs » des possessions ecclésiastiques. Noblesse et clergé ont pu alors vérifier, encore une fois, que leurs intérêts pouvaient selon les circonstances devenir sensiblement contradictoires. Mais il y a eu d'autres signes, par exemple, la fréquence plus élevée et la précision plus grande des inventaires effectués (ou commandés) par les institutions religieuses, afin de confirmer la possession directe (le *directum dominium*) des terres concédées aux exploitants – souvent des paysans emphytéotes mais aussi des familles d'emphytéotes, passablement ennoblies. Il y avait déjà également la volonté de changer le type de cession et de faire davantage recours à la location, de durée précise et plus courte (et clairement plus rentable), contre les contrats de moyenne et de longue durée. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons souhaité poser une première borne chronologique de crise en 1650.

– Puis, finalement, troisième dimension de la crise : celle que l'on observe dans le gouvernement des institutions religieuses, qui se décline en gouvernement interne, propre à l'institution, et en gouvernement des liens avec la société locale – ou plus largement, avec l'ensemble de la société¹⁵. Ce sont là aussi deux volets intrinsèquement rattachés. Tel que nous le savons, la désagrégation interne de la centralité du pouvoir et de l'autorité des prélats et des dignitaires (ainsi que la lente émergence de l'individualisme), à côté des phénomènes de contestation – doctrinaires ou autres –, ne sont pas nouveaux au sein de l'institution ecclésiastique ; nous ne pouvons pas les rappeler ici.

Toutefois, la période moderne introduit avec certitude d'autres facteurs très puissants, et pas seulement sur le plan économique et/ou financier. Tout en troublant l'équilibre interne de chaque institution ecclésiastique – ou de chaque branche de l'*Ecclésia* –, ces facteurs nouveaux altèrent progressivement le *dominium* ecclésiastique sociétal, en le poussant progressivement vers le repli. Bien que cela prenne des

14 Y compris au sein de la noblesse et du clergé, les deux piliers de l'Ancien régime. P. F. LUNA, *From "foro" to renting*.

15 De ce point de vue, il est indispensable d'examiner la « stratégie » des institutions ecclésiastiques, et chacune de leurs opérations, sous un triple regard. D'abord, leur finalité rentière et comptable (voire, économique et financière) ; tout en sachant que ce n'est pas au XVIII^e siècle qu'elles découvrent la nécessité d'augmenter leurs rentes. Mais il est également nécessaire de prendre en compte (et de comprendre) qu'elles ont cherché à se placer au cœur d'un ensemble de relations et de liens sociologiques, collectifs et interindividuels, afin d'y exercer leur « fonction sociale », leur influence, leur contrôle, leur pouvoir. Puis, il y a une troisième dimension qu'il ne faut pas non plus négliger : leur nature d'institution religieuse, appartenant à l'Église catholique, faisant partie d'un corps constitué, d'encadrement sociétal mais aussi comme dépositaire de la vérité, de l'exemple à donner et de la foi ; même si cela peut sembler plus diffus ou insaisissable. P. F. LUNA, *From "foro" to renting*.

formes différentes selon les espaces considérés – avec une précocité et une vigueur différentielles –, l’ascension de la puissance étatique, celle des juges du roi et de ses magistrats et intendants (en codes et en pratique) n’y sont pas étrangères.

Mais il n’y a pas eu seulement l’affirmation de l’« autre majesté », celle de l’État moderne, qui a joué un rôle. Dans nos travaux sur le Nord de l’Espagne nous avons observé d’autres forces qui agissent et qui érodent ce *dominium* ecclésiastique, dès l’intérieur et à partir de l’extérieur. Sous les apparences d’un « état stationnaire » ou d’un monde seigneurial paisible et immobile, parfois idéalisé, l’ordre du *dominium* se désagrège et se décompose peu à peu, grâce aux coups portés – dans un processus cumulatif – par un ensemble composite de groupes et de secteurs sociaux qui mènent des actions, des initiatives, et qui opposent leur rejet à une telle emprise. Cet ensemble du refus du *dominium*, nobiliaire mais aussi de l’*Ecclesia*, émet des signaux détectables, même si parfois il reste inaudible et invisible.

Il s’agit d’une mise en cause qui ne correspond plus seulement à celle des conjonctures conflictuelles que l’on peut clairement repérer dans les sources, plus ou moins ponctuelles. Il s’agit désormais d’une contestation qui semble progressivement devenir structurelle, bien que cela ne se fasse pas dans le cadre d’un projet de transformation générale. Parfois la mise en cause concerne le rôle judiciaire de l’*Ecclesia*, sa place en tant qu’organisme juridictionnel (et fiscal) ou ses privilèges de patronage ou de désignation aux bénéfices ecclésiastiques. Parfois c’est son patrimoine accumulé ou son intervention dans les activités marchandes, financières ou d’intermédiation monétaire, qui sont visés par les contestataires – les mots *abus*, *usure*, *usurpation*, *corruption*, n’y sont pas rares. Parfois c’est tout simplement le refus à la présence « dans le siècle » d’institutions qui avaient été fondées et admises à évoluer au sein du cloître, où elles auraient dû rester, où elles devraient revenir et demeurer, selon les contestataires – qui ne sont pas tous des fonctionnaires « régalistes » de la couronne¹⁶.

Sous l’Ancien régime, il faut avoir les moyens de pouvoir s’exprimer, lorsque les armes des faibles sont des faibles armes¹⁷. Encore faut-il pour le chercheur qu’il puisse en détecter les traces et qu’il ait envie de le faire. Quand il y parvient, on sent clairement dans la documentation des archives la présence d’un tel bloc du refus et de son action. Si la composante économique, patrimoniale et rentière dans cette contestation est considérable – et constante –, il y a également la composante judiciaire ou même institutionnelle qui apparaissent clairement présentes.

Est-ce qu’une telle emprise (le *dominium* ecclésiastique) disparaît avec la fin de l’Ancien régime, ou est-ce qu’elle le fait plus tard, déjà au XIX^e siècle, grâce aux frappes progressivement assénées par le libéralisme et par l’État-nation à l’Église-nation – là où la *Révolution* n’avait pas détruit (bien que temporairement) la puissance de

16 *Ibidem*. Il est possible d’en trouver y compris dans les rangs du clergé lui-même.

17 J. C. SCOTT, *Weapons of the weak. Everyday forms of peasant resistance*, New Haven 1985.

l'Église ? Connaît-elle en revanche des mutations inattendues, *un changement de nature* ? Mais alors, quelle est la nature de ces changements ?

Une fois perdues ses possessions terriennes et immobilières, le clergé régulier a vraisemblablement ré-concentré ses intérêts économiques et financiers dans l'école, dans l'orphelinat, dans l'assistance, mais aussi partiellement dans les sociétés par actions, dans les sociétés immobilières, dans la fondation des banques. Il s'agit d'un recentrage rentier et plus citadin et urbain, et d'une présence visiblement différente par rapport à d'autres périodes. Est-ce le cas partout ? Est-ce une tendance générale ? S'agit-il de l'abandon définitif du monde rural et de son implantation finale dans le monde des villes ?

Pour voir de plus près cela, nous avons souhaité prolonger notre seconde borne chronologique jusqu'en 1900¹⁸. Avons-nous eu raison ? Vos travaux permettront vraisemblablement de confirmer ou d'infirmer une telle supposition – et d'autres hypothèses que nous avons souhaité avancer¹⁹.

18 À la fin du XIX^e siècle, c'est le concept de religion lui-même qui entre en crise. Nous sommes vraisemblablement au début d'un changement significatif dans la compréhension et dans la pratique du fait religieux. Voir l'analyse de D. KORSCH, *La crise du concept de religion, aux alentours de 1890*, « Revue de l'histoire des religions », 214, 1997, 2, pp. 183–224.

19 Notre collègue Giancarlo Rocca (qui participe aussi dans le numéro spécial de cette revue) nous a fait part de sa proposition d'élargir encore plus la seconde borne chronologique. Il pense que « ce dernier repère (1900) pourrait être encore prolongé jusqu'en 1950, parce qu'il y a eu, après les années 1950, un appauvrissement général et global des institutions religieuses. Les diverses suppressions (en France, au début du XX^e siècle ; en Espagne, de 1936 à 1939 ; en Allemagne, sous le nazisme, etc.) avaient temporairement ralenti ou diminué la progression des religieux – en particulier des réguliers –, mais ils avaient à nouveau réussi à augmenter leurs patrimoines. Après 1950, toutefois, il y a eu une diminution continue pour des raisons internes, en Europe (par exemple, les institutions religieuses italiennes ont perdu au moins 2 000 maisons), et en Amérique du Nord (USA et Canada). Mais ce n'était pas le cas pour l'Asie ou l'Afrique, où ces institutions ont pu augmenter leurs effectifs » (communiqué à l'auteur).

Pablo F. LUNA
EHESS
CRH-Erhimor & GDRI Cricec
Uniwersytet Paryski Sorbona (Paryż IV)

Hereditas Monasteriorum
vol. 7, 2015, s. 19–28

O koncepcji kryzysu duchowieństwa

Streszczenie

Autor analizuje koncepcję kryzysu duchowieństwa i jej stosowanie przez specjalistów. Jego analiza opiera się na dostępnej literaturze oraz badaniach własnych. Autor wybrał trzy kwestie. Pierwsza dotyczy kryzysów finansowych duchowieństwa oraz ich źródeł; druga – władzy duchowieństwa nad dobrami doczesnymi; trzecia – osłabienia władzy duchowieństwa nad społeczeństwem. Następnie autor proponuje ponowne ustalenie chronologii samej koncepcji oraz przeanalizowanie zmian narzuconych przez sekularyzację społeczeństw europejskich i osłabienie pozycji kleru w społeczeństwie.

Słowa kluczowe

kryzys duchowieństwa, finanse Kościoła, władza, upadek kleru, dobra doczesne

Pablo F. LUNA
EHES
CRH-Erhimor & GDRI Cricc
Paris-Sorbonne University (Paris IV)

Hereditas Monasteriorum
vol. 7, 2015, p. 19–28

On the concept of crisis of the clergy

Summary

The author of the article reviews the concept of crisis of the clergy and its use by specialists. His analysis is based on the available literature and his own research. He has chosen three questions. The first concerns the financial crises of the clergy and their origins; the second – the dominion over temporal goods; the third – the weakening of the clergy's grip on society. The author then proposes to redefine the chronology of the concept itself and also to review the changes imposed by the secularisation of European societies and the decline of the place of the clergy in society.

Keywords

crisis of the clergy, Church finances, dominium, decline of the clergy, temporal goods